


**5.A** PLAN DE ZONAGE  
PLANCHE GENERALE

**MODIFICATION N°1**



Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du 14/06/2017 approuvant la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.



- UA Nom de zone du PLU
- Zonage du PLU
- Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé à conserver ou à créer (Article L.130.1 du Code de l'Urbanisme)
- Espaces verts protégés (L123-1-5 III 2° et R123-11h du Code de l'Urbanisme)
- Orientations d'aménagement et de programmation (L123-1-4 et R123-3-1 du Code de l'Urbanisme)
- Batiment autorisé à un changement de destination
- Zone d'aménagement concerté (R123-13-2 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de diversité commerciale à protéger
- Voirie principale

